

Bulletin bimestriel des autorisations de mise sur le marché (AMM) des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC)

N°2025 – 04 – Juillet 2025

Le bulletin bimestriel des AMM MFSC présente les décisions délivrées concernant des matières fertilisantes, des supports de culture et des adjuvants pour matières fertilisantes : les décisions de retrait de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications majeures d'AMM (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi...). Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, de revente et les AMM par reconnaissance mutuelle. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Type commercial	Date de la décision
ACTIMULCH	1140008	Produit de revente	28/04/2025
EQUIDOR	6150001	Produit de référence	28/04/2025
FERTEOS	1180426	Produit de revente	28/04/2025
HICURE	1140004	Produit de référence	28/04/2025
INOCULUM LUPIN NPPL TOURBE	1020002	Produit de référence	28/04/2025
INOCULUM LUZERNE NPPL TOURBE	1020022	Produit de référence	28/04/2025
JUMPSTART WP	1140015	Produit de référence	28/04/2025
OPALE	1140010	Produit de référence	28/04/2025
RHIZOFLO SOJA	1020021	Produit de référence	28/04/2025
RHIZOVITAL 42	1140007	Produit de référence	28/04/2025
TERRACOTTEM TURF	1130007	Produit de référence	28/04/2025

II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
APHASTIM	1250123	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré soluble d'acides aminés et de peptides d'origine animale	08/04/2025
AXIOMA BELLES FLEURS	1250337	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré soluble à base d'extraits hydro-alcooliques de plantes, d'huiles essentielles et d'oligo-éléments	02/06/2025
GLYSS SP	1250339	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Additif agronomique	au sens de la norme NF U44-204 autorisé pour un usage en mélange à des engrains organiques et organo-minéraux ou des amendements organiques conformes aux normes NF U42-001-2, NF U42-001-3, NF U44-051 ou au règlement (UE) 2019/1009 - Préparation bactérienne : poudre soluble à base d'hydrolysat de protéines végétales et de <i>Bacillus licheniformis</i> souche BL07, <i>Bacillus megaterium</i> souche BM08 et <i>Bacillus velezensis</i> souche BV09	02/06/2025
GLYSS SP	1250339	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Préparation bactérienne : poudre soluble à base d'hydrolysat de protéines végétales et de <i>Bacillus licheniformis</i> souche BL07, de <i>Bacillus megaterium</i> souche BM08 et de <i>Bacillus velezensis</i> souche BV09	02/06/2025
NECTAR MZN	1250341	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Suspension concentrée d'éléments minéraux contenant un extrait protéique enzymatique (cellulase)	02/06/2025
QLIMAX	6250342	AMM par reconnaissance mutuelle pour un ensemble de produits	Matière fertilisante	Liquide à base d'acides aminés d'origine animale et d'éléments minéraux	02/06/2025
TERRACOTTEM UNIVERSAL	6250343	AMM par reconnaissance mutuelle pour un ensemble de produits	Matière fertilisante	Mélange solide granulaire de rétenteurs d'eau de synthèse sous forme de polymère, roche volcanique et d'éléments minéraux à libération contrôlée	04/06/2025
TRICHOFIELD	1250221	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Préparation fongique : suspension concentrée de <i>Trichoderma harzianum</i> souche T78	14/04/2025

III - Modifications d'autorisations (renouvellements d'AMM, extensions d'usages, nouvelles conditions d'emploi...)

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
NUTRIACTIV	6120007	FREG	Additif agronomique	Additif agronomique au sens de la norme NF U44-204 en mélange avec des engrais minéraux liquides ou solides et à des solutions nutritives, conformes aux normes NF U42-001-1, NF U42-001-2, NF U42-001-3, NF	21/05/2025

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
				U42-004 ou au règlement (UE) 2019/1009 – Stimulateur de croissance et/ou développement des plantes - Suspension aqueuse à base d'extraits de plantes	
NUTRIACTIV	6120007	FREG	Additif agronomique	Additif au sens de la norme NF U44-551 en mélange avec des supports de culture conformes à la norme NF U44-551 – Stimulateur de croissance et/ou développement des plantes - Suspension aqueuse à base d'extraits de plantes	21/05/2025

Pour retrouver toutes les conditions d'autorisations (cultures concernées, conditions d'emploi) :

- consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) : une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents ;
- ou consulter le site [EPhy](#), catalogue des autorisations.